

# Againe**infos**

N°52 | 12.2017

## ÉDITORIAL

Dès le premier janvier prochain, à Saint-Maurice comme dans toutes les communes du Valais romand, il faudra acheter un sac taxé pour évacuer ses déchets. Avec celui de Genève, le canton du Valais est le dernier à ne pas avoir mis en application le principe du pollueur-payeur pourtant imposé par la législation fédérale depuis plus de vingt ans.

Bien sûr, ces sacs taxés et cette bureaucratie supplémentaire ne m'enchantent pas. Notre système forfaitaire, simple et bon marché, semblait idéal. Mais ne nous y méprenons pas : ce n'est pratiquement que dans les régions qui ne l'ont pas instaurée que la taxe au sac est sujette à polémique.

Comme l'immense majorité de mes concitoyens, depuis tout petit j'ai appris à trier les déchets. Pourtant, dans toutes les régions de Suisse où le principe du pollueur-payeur est appliqué, les déchets incinérés ont diminué de manière très sensible. La seule statistique du papier recyclé suffit à démontrer qu'à Saint-Maurice nous trions beaucoup moins qu'ailleurs en Suisse (60 kg par habitant contre 165 en moyenne Suisse). Il faut le reconnaître, les taxes incitatives sont terriblement efficaces. Dès qu'il faut payer, les comportements changent. Le tri qu'on nous suggérait avant, et que nous ne faisons pas toujours, parfois par paresse, devient une habitude.

Alors, inutile de s'énerver contre cette nouvelle taxe. Qu'on le veuille ou non, elle devient réalité même en Valais. Autant mettre son énergie dans le tri !

Damien Revaz  
Président de la Municipalité



# Trions !

# Agenda des Fêtes

## Mercredis 6, 13 et 20 décembre à 12h

Foyer franciscain

### Repas de l'Avent

## Mercredi 6 décembre à 19h

Salle de la Corniche

### Fenêtre de l'Avent à Mex

## Du jeudi 7 au dimanche 10 décembre

A travers la ville de Saint-Maurice

### LUMINA St-Maurice fête la Lumière

## Vendredi 8 décembre à 19h

Chez Onésia Richard

### Fenêtre de l'Avent à Mex

## Samedi 9 décembre à 19h

Cave à fromages fam. Richard

### Fenêtre de l'Avent à Mex

## Dimanche 10 décembre à 17h

Chapelle St-Florentin, Mex

### Concert de Gospel avec les 5 Cop's

suivi d'un vin chaud à la salle d'en face

## Lundi 11 décembre à 18h

Chapelle d'Epinassey

### Fenêtre de l'Avent à Epinassey

## Judi 14 décembre à 17h

Foyer Saint-Jacques

### Animations de Noël

## Judi 14 décembre de 17h à 19h

Terrasse couverte du Restaurant de la Dent-du-Midi

Avec la Médiathèque, la librairie St-Augustin, la BCV, le Kiosque le petit Tonkin et la Dent-du-Midi

### Vin chaud offert

## Judi 14 décembre à 19h

Bâtiment Mex'Ange

### Fenêtre de l'Avent à Mex

## Vendredi 15 décembre dès 16h00

Salon de coiffure Cynthia

### Apéro de Noël

## Vendredi 15 décembre 16h - 18h

Place Saint-Maurice Val de Marne

### Vente de sapins de Noël

(détail ci-contre)

## Dimanche 17 décembre 17h

Théâtre du Martolet

### Concert de Noël

par l'Orchestre du Collège

## Mardi 19 décembre, de 16h à 18h

Triage forestier, Bois-Noir

### Vente de sapins de Noël

## Mercredi 20 décembre à 19h

Auberge de l'Armailli

### Fenêtre de l'Avent à Mex

## Judi 21 décembre de 16h à 18h

A la ludothèque « Agauludo »

### Vin chaud offert

## Judi 21 décembre de 18h à 21h

Au stand de tir de Vérollez

A Epinassey avec le Père Noël, son âne et le sympathique... Père fouettard

**Apéro, vin chaud,** boissons et petits sachets de Noël pour les enfants

Délices salés et sucrés sont bienvenus

## Samedi 23 décembre, dès 11h

Grand-Rue

Les commerçants de la grand-Rue : Katia Coiffure, Graine de Lutin, G.E.M.S. atelier lapidaire, Atelier bijouterie Vincent Marolf, Agaune Hifi, Atelier d'études Denis Richard, La Pinte « Chez Romu », Boulangerie Michel-lod, Droguerie Mottet, Point-Virgule, Roméo & Juliette, Peter'S Pub, Pharmacie Besse.

### La Grand-Rue s'offre un apéro !

## Samedi 23 décembre à 19h

Four A'pain

### Fenêtre de l'Avent à Mex

## Dimanche 24 décembre à 15h

A la Basilique

### Chantée de Noël avec l'Ensemble Vocal

## Dimanche 24 décembre dès 19h

Hôtellerie franciscaine

### Noël ensemble !

inscriptions au 078 843 29 20

## 27, 28, 30 et 31 décembre

Théâtre du Martolet

### Orphée aux Enfers

## Lundi 1er janvier à 16h

Aula de la Tuilerie

### Concert du Nouvel-An

## Lundi 1er janvier de 17h à 19h

Restaurant Le Troubadour

### Soupe à l'oignon

## Samedi 6 janvier

Eglise Saint-Sigismond

### Messe des vœux suivie de l'apéro

# Agauneinfos

Edition

Municipalité de Saint-Maurice

Tirage

2'500 ex.

Graphisme

pi-r-carré sarl - Saint-Maurice

Impression

CRI Centre Rhodanien d'impression Martigny

Prochaine édition

mai 2018

## RÉCUPÉRATION DE VÊTEMENTS ET TEXTILES

# Vos habits ? Une nouvelle vie.

Sylvia Cabezas - Sur le territoire de Saint-Maurice, l'entreprise sociale Valtex a été invitée à déposer cinq containers de récolte textile (habits, draps, rideaux,...), de chaussures, de jouets, bien reconnaissables à leur couleur vert pomme.

Les textiles, qui ne trouvent plus grâce à vos yeux, peuvent encore intéresser quelqu'un et c'est à travers sa filière de recyclage que Valtex peut générer et financer différents types de métiers qui permettent de créer des activités de formation, de requalification et d'insertion professionnelles pour des personnes exclues du premier marché de l'emploi.

Vous l'aurez compris, l'entreprise sociale Valtex poursuit une activité à but non lucratif. Elle est reconnue d'utilité publique par le Service de l'Action sociale (SAS) et l'Office cantonal du Travail du Valais (SICT).

### Une entreprise sociale

L'entreprise sociale Valtex est active dans le Valais romand et l'Est vaudois. Elle se pose en alternative à une demande d'aide sociale et défend un modèle d'intégration par l'économie. L'autonomie financière, le développement des compétences spécifiques et la reprise d'un rythme de travail soutenu sont les axes principaux travaillés.

En 2016, 1'100 tonnes ont été récoltées

et ont permis de salarier 12 personnes à temps plein, 49 personnes en gain intermédiaire pour des contrats à durée limitée et 18 étudiants pour des stages. Une partie de ces textiles triés, lavés, repassés, reprisés sont revendus à des prix très faibles pour des personnes à faible revenu ou pour des clients qui apprécient de venir chiner dans nos trois boutiques Créature de Sion, Martigny et Monthey.

L'introduction prochaine de la taxe au sac provoquera très certainement un développement plus efficace du tri des ordures ménagères. Il en résultera une augmentation du volume de textile à récolter et à recycler. Cela permettra à chaque ménage de contenir les charges liées à la taxe au sac et à Valtex, nous l'espérons, de créer plus d'activité pour plus de création d'emplois salariés.

Valtex vous remercie de privilégier ses containers dans le but de faire bénéficier les personnes fragilisées de votre région et de soutenir l'entreprise sociale locale Valtex Multiservice.

[www.crto.ch](http://www.crto.ch)



### Emplacements des containers :

- Déchetterie Sous le Scex
- ECO point de l'Avenue de Beaulieu
- Epinassey : Centre de tri, Route de la Chapelle
- Mex : derrière le service du feu
- Saint-Maurice - Lavey : ECO point, Pont du Rhône

**VENDREDI 15 DÉCEMBRE 2017 de 16h à 18h**

## **VENTE DES SAPINS DE NOËL**

**PLACE ST-MAURICE VAL-DE-MARNE - SAINT-MAURICE**

**VIN CHAUD** offert par la Banque Raiffeisen et Optiagaune

**SOUPE** offerte par le Restaurant Casabaud

**SURPRISE** pour chaque enfant

**ANIMATION MUSICALE** avec le Gruppetto de l'Agaunoise



Triage forestier  
CIME DE L'EST



NOBLE BOURGEOISE  
DE SAINT-MAURICE



Saint-Maurice  
SOCIÉTÉ DE  
DÉVELOPPEMENT

Une vente de sapins aura  
également lieu au  
**Centre du triage  
forestier**  
**MARDI 19 DÉCEMBRE**  
de 16h à 18h

## ALPAGES DE LA BOURGEOISIE DE MEX

# Au pied de la Cime de l'Est, les moutons sont bernois.

Madeline Heiniger – En parcourant les sentiers pédestres au-dessus du village de Mex, vous avez peut-être fait halte au chalet de Langemo, à 1'538 m. d'altitude. C'est l'un des quatre alpages d'estivage où pâturent quelques centaines de moutons venus du canton de Berne.

### « Pour moi, c'est le paradis ! »

Ainsi s'exprime Norbert Corminboeuf, lorsqu'il parle de l'été qu'il passe comme berger sur les hauteurs de Mex. Difficile de le contredire, ce jour ensoleillé de fin septembre, face aux montagnes saupoudrées de neige. Mais quand le mauvais temps s'installe ? « La météo, cet été, c'était comme en Italie ! Au niveau des alpages, c'était sec, mais il y a assez d'herbe, les moutons sont bien gras. »

Pour la deuxième année, il surveille un troupeau de 750 moutons, en compagnie de ses deux chiens. Mais aussi d'un mulet et de deux ânes. Contre le loup ? Pour le plaisir, dit Norbert. Dans cette montagne, on n'a plus aperçu le loup depuis les attaques subies en 2008 et 2009. Mais le berger a dû intervenir face à un husky échappé de son maître. Bilan : deux moutons tués.

Outre l'entretien des alpages, il assure son propre ravitaillement une fois par semaine, en plus du matériel monté par hélicoptère en début de saison. Norbert connaît son métier : c'est le quatorzième alpage dont il a la charge. Ses patrons, la famille Lepori, sont locataires de la bourgeoisie pour le neuvième été consécutif et montent de temps à autre, parfois à trois générations.

### Dans les chalets de la bourgeoisie

Norbert vit ainsi 140 jours dans la montagne, entre 1'300 et plus de 1'800 m. d'altitude. Lors de l'inalpe en mai, il rejoint pour quelques jours l'alpage du Foillet, puis celui de la Giette, dont les chalets offrent un confort assez rudimentaire. Suivent alors un mois à Langemo, puis les deux mois les plus estivaux à l'Au de Mex.

Le chalet de Langemo a été restauré par la bourgeoisie de Mex en 2003. « Le chalet est très bien, mais si des randonneurs veulent y passer la nuit, on doit se partager les lieux. A l'Au de Mex, j'ai à disposition un chalet



privé et c'est super. » Alors que ce dernier tombait en ruine, la bourgeoisie l'a reconstruit en 2014. Un autre chalet, également rénové, peut accueillir une douzaine de personnes en dortoir (il faut en demander la clé au café de l'Armailli).

Dès septembre, la transhumance se fait en sens inverse. La désalpe a eu lieu le 5 octobre.

## MARTINE ROULLER - PRIX REA 2017

# Quand une amoureuse des livres se réinsère dans la vie professionnelle grâce à eux.

Le 5 octobre dernier, Martine Rouiller s'est vue remettre un des prix REA 2017 (prix de la réadaptation AI) dans le cadre de la Foire du Valais à Martigny.



Martine Rouiller entourée de ses collègues de la Médiathèque Valais de Saint-Maurice



La remise du prix à la Foire du Valais

Après avoir dû cesser ses études universitaires pour des raisons importantes de santé, Madame Rouiller bénéficie dans un premier temps de l'aide alternée du CMS de Saint-Maurice et du service de réadaptation de l'AI pour une réinsertion professionnelle.

En 2012, après divers stages dans le domaine administratif, cette passionnée de lecture prend contact avec la Médiathèque de Saint-Maurice grâce à un contrat d'insertion professionnelle du CMS. Des mesures de réinsertion de l'AI prennent le relai dès 2013. Au fil des mois, Madame Rouiller développe ses compétences et se reconstruit.

En 2014, l'AI met en place un stage préliminaire d'assistante en information et documentation, en vue d'un éventuel apprentissage. Malheureusement, ce

projet ne pourra aboutir, la santé de Madame Rouiller la forçant à y renoncer.

En 2015, afin d'officialiser ses connaissances dans le domaine du livre, l'AI organise une reconnaissance institutionnelle auprès du CIO de Martigny. Au terme de cette formation initiale d'assistante agente en information documentaire, une demi-rente AI est octroyée à Madame Rouiller.

Le 1er mai 2016, elle est engagée à 40% via une allocation d'initiation au travail de l'AI comme assistante agente en information documentaire par la Municipalité de Saint-Maurice, pour la Médiathèque Valais de Saint-Maurice. Cet engagement, tout comme ce prix REA 2017, récompensent ses magnifiques efforts et son combat contre la maladie.

## EN BREF

### Avis aux habitants d'Epinassey

**L'arrêt de bus « Les Emonets d'en bas » est déplacé au fond de la route de la Cantine (voir plan). Le car postal évite ainsi de circuler via le chemin de la Charrière.**

**Ce changement entre en vigueur dès le dimanche 10 décembre 2017.**



## BÂTIMENTS DE L'ANCIEN CO DE LA TUILERIE

# Rénovation du bâtiment central, dit « La Villa ».



Patrick Barman – **Le bâtiment central de l'ancien CO de la Tuilerie appelé plus communément « Villa » continue sa mue afin de lui redonner une nouvelle jeunesse. C'est donc avec une grande motivation que nous avons accepté d'aménager des salles de classes, hé oui, pour accueillir les futurs élèves de la Haute école pédagogique du Valais (HEP-VS).**

En juin dernier, le directeur de la HEP-VS, M. Patrice Clivaz, s'est approché de la Municipalité afin de lui faire part des futurs besoins de sa filière de formation. Nous avons rapidement trouvé le potentiel nécessaire au sein de ce bâtiment qui retourne donc, certes partiellement, à sa précédente vocation.

### Au cœur de l'été

L'été a donc été chaud pour notre architecte, en charge des travaux de rénovation, et de toutes les entreprises sollicitées en vue de respecter les délais de remise des locaux. Durant la période habituellement réservée aux vacances les collaborateurs se sont mobilisés afin de rénover complètement les 330 m<sup>2</sup> de plancher nécessaires à la future organisation. Ce sont donc 3 salles de classe de 65 à 120 m<sup>2</sup> ainsi que 3 salles de travail de 20 à 30 m<sup>2</sup> qui ont été aménagées.

Du sol au plafond, en passant par les murs, couloirs et cage d'escalier : tout a été remis au goût du jour par la pose de nouveaux linoléum, de réfection des peintures et aménagements divers. L'aspect énergétique n'a pas été oublié car l'ensemble du bâtiment a été équipé de luminaires de type LED, qui vont permettre de substantielles économies d'électricité. L'informatique et les moyens de communication ont été adaptés aux besoins des futurs utilisateurs. Les normes ayant changé, il a été nécessaire de revoir certains aspects liés à la sécurité par la pose de garde-

corps vitrés en extérieur et éclairage et signalétique de secours.

Si l'ensemble des vitrages a fait l'objet d'une précédente décision, il nous a semblé évident que les volets « d'époque » méritaient la même évolution. Afin de ne pas dénaturer l'esthétisme de la Villa, le choix s'est volontairement porté sur une rénovation complète de ceux-ci en respectant les matériaux d'origine à savoir le bois.

D'autres aspects plus techniques sont à l'étude afin d'optimiser la consommation énergétique par une meilleure distribution du chauffage sur l'ensemble du site de la Tuilerie et des bâtiments scolaires. Production assurée par la centrale à bois « Calorabois » avec les chaudières à gaz du centre sportif comme appoint.

### Le parc en point de mire

Le parc de la Tuilerie est un atout indéniable de notre ville lors des différentes animations qui y sont organisées ainsi que pour le délasserment des étudiants, des visiteurs et bien entendu de nos locataires. Certains aménagements et la gestion des grands arbres en centre-ville nécessitent que nous nous penchions sur les améliorations à y apporter.

Nous comptons également sur le bon sens des utilisateurs pour que celui-ci conserve son bel aspect et tout en maintenant propre cette surface entretenue par nos services communaux.



Un rafraîchissement bienvenu de locaux désormais mis à disposition de la HEP-VS de Saint-Maurice.

Il est utile également de rappeler que des places de jeux sont disponibles à la promenade du Rhône ou auprès des différentes sociétés sportives et culturelles de notre cité. Utiliser les toits des bâtiments communaux et scolaires comme pistes d'obstacles relève d'une prise de risque inutile avec des circonstances pouvant se révéler dramatiques.



## LAVIGERIE

# Le travail d'un passionné



Nous tenons à remercier la famille de feu M. Jean-Daniel Rimet qui nous

a offert la maquette, réalisée par ses soins, du bâtiment principal de Lavigerie.

La qualité et la précision de cette reproduction a nécessité des heures et des heures de travail démontrant une passion sans commune mesure avec ce que nous avons l'habitude de voir dans le cadre de concours d'architecture. Nul détail n'a été oublié et si nous nous rapprochons quelque peu des fenêtres de cette maquette, nous pouvons nous attendre à voir un procureur occupé à traiter un dossier ou un inspecteur de police judiciaire auditionnant un prévenu.

C'est donc en toute logique que cette maquette a été mise en valeur et protégée afin qu'elle perdure aussi longtemps que son modèle et dans le respect du travail accompli. Elle est visible au dernier étage du bâtiment de Lavigerie dans l'espace réservé au public durant les heures d'ouverture des bureaux.

## AU SERVICE DES ÉTUDIANTS

# « COURS D'APP »

Installée au coeur de Saint-Maurice depuis l'été 2016, Cours d'App est une petite structure au service des élèves et étudiants de Saint-Maurice et alentours, qui propose des devoirs accompagnés pour les élèves de primaires et, pour les plus âgés, des cours d'appui ciblés dans les différentes branches, notamment en math, orthographe, anglais, allemand ou encore comptabilité.

Les horaires sont aménagés de façon à permettre aux élèves et étudiants de ne pas perdre de temps, puisque les cours ont lieu les lundi, mardi et jeudi dès 16h15, ou le mercredi dès 13h30, dans les locaux de l'ancien collège de la Tuilerie.

Le site internet ci-dessous vous donnera toutes les informations que vous pourriez désirer, et la directrice, Mme Jocelyne Corger, se tient volontiers à votre disposition pour répondre à vos questions et définir avec vous quel cours est le mieux adapté à chaque cas particulier.

[www.coursdapp.ch](http://www.coursdapp.ch)

## ACCOMPAGNEMENT MÈRE-ENFANT

# Recherchons bénévoles

Nous avons mis sur pied il y a quelques années ce magnifique projet destiné à favoriser l'intégration des familles migrantes. Afin de pouvoir continuer à leur offrir cette possibilité, nous recherchons des bénévoles.

Durant l'année scolaire, la maman, l'enfant et l'accompagnatrice bénévole se rencontrent une fois par semaine (30 à 60 minutes selon l'âge de l'enfant) à l'école afin de :

- faciliter la compréhension et l'adaptation de l'enfant et du parent face aux exigences du système scolaire (soutien lors des devoirs, transmission d'informations...);
- favoriser l'implication de la femme migrante dans la scolarité de son enfant ;
- améliorer le niveau de compréhension de la langue française et des méthodes de travail chez l'élève et sa maman ;
- responsabiliser l'enfant dans son rôle d'élève ;
- réduire l'isolement des familles.

**Si vous êtes intéressée à partager un peu de votre temps ou si vous souhaitez obtenir davantage de renseignements, n'hésitez pas à contacter la Direction des écoles primaires de Saint-Maurice au 024 486 22 60.**

Pour la Direction des écoles, Samuel Darbellay, adjoint

## DES SPORTIFS AGAUNOIS QUI PORTENT HAUT NOS COULEURS

**NATATION - Une agaunoise aux Jeux Internationaux Junior (International Childrens Games)**



**Elisa Cortinovis** est une jeune nageuse agaunoise qui a fait ses premières brasses auprès du club de natation de Saint-Maurice. Elle s'entraîne actuellement à Vevey et nage sous les couleurs de la Swiss Team Riviera.

Début juillet, elle a eu la chance de participer aux ICG à Kaunas en Lituanie. 27 sportifs, dont 15 nageurs, ont défendu les couleurs de la Suisse. Les jeunes étaient encadrés par leurs coaches et des représentants des deux communes représentées par la Swiss Team Riviera, soit Vevey et Montreux. Durant la semaine du 3 au 9 juillet, 51 pays étaient représentés par leurs jeunes sportifs.

Elisa a participé à diverses épreuves, parvenant à se hisser à la 5ème place dans sa catégorie (13 ans) au 50 m libre.

Le dimanche 9 juillet, retour en Suisse, sans médaille mais la tête et la valise pleines de bons souvenirs...

Elisa Cortinovis tient à remercier les entraîneurs qui ont accompagné les jeunes sportifs : Eglantine Clément (Vevey Natation) et Julien Raquin (Montreux Natation), ainsi que la Municipalité de Saint-Maurice et la commission des sports pour le financement de son voyage.

**TIR - La section du Noble jeu de Cible championne suisse !**



La société de tir de Saint-Maurice, le **Noble Jeu de Cible (NJC)**, est championne suisse de section en LNB sport 300m !

En ce dimanche 29 octobre, les tireurs de l'association Saint-Maurice / Val d'Illeliez / Vérossaz se sont levés de bonne heure. Il était 5h30 quand le bus partait du Valais pour rejoindre le stand de tir de Thoune. Mais pour débiter les tirs, les jeunes étaient bien réveillés, Nicolas Ducret finira avec 193 pts, meilleur résultat de la section.

Finalement, les 8 tireurs sauront rester solides et concentrés jusqu'au bout et ainsi finir avec 1517 pts. Il fallut encore attendre que les autres sections finissent de tirer, mais l'avance était trop grande et le NJC s'imposa à la première place devant Grindelwald (1509 pts) et Berne (1496 pts).

Les médaillés d'or sont : Jean-Jacques Abbet, Corentin Décaillet, Jérémy Duc, Mathieu Ducret, Nicolas Ducret, Fredy Hager, James Perrin, Teiki Vieux.

**[www.njc-stmaurice.ch](http://www.njc-stmaurice.ch)**  
**[info@njc-stmaurice.ch](mailto:info@njc-stmaurice.ch)**  
**facebook : NJC St-Maurice**

## FUTNET

### L'équipe de Suisse à

Le 14 octobre dernier, l'équipe suisse de futnet a reçu à Saint-Maurice une nation pionnière de ce sport encore peu connu : la République Tchèque, championne du monde en 2016 en simple et en triple, et vice-championne du monde en double.

Cette rencontre internationale amicale s'est soldée par une victoire de la République tchèque aussi bien dans la compétition féminine (4 à 0) que dans la compétition masculine (3 à 1). En simple, le joueur suisse Gilles Grandjean a réussi l'exploit de battre le champion du monde en titre.

Le futnet, plus connu sous le nom de footballtennis, est un sport en plein développement. Avec près de 100 ans d'histoire et de tradition, il constitue un sport à part entière disposant de ses propres règles.

C'est un sport très complet requérant souplesse, technique, précision, habileté et stratégie, qui se joue principalement en salle mais peut également se pratiquer à l'extérieur.

Il est composé de trois disciplines de base : le simple, le double et le triple. Le jeu consiste à faire des passes en cloche afin de d'amener la balle le plus proche possible du filet et de permettre au frappeur de la smasher. Les passes demandent une très grande précision pour permettre au frappeur d'envoyer une balle d'attaque puissante.

# Saint-Maurice



Lors d'un échange, chaque équipe dispose de trois touches de balle et d'un à trois rebonds au sol, selon la ligue dans laquelle elle évolue. Un joueur de futnet peut utiliser toutes les parties du corps hormis les bras. Le futnet est un sport non seulement très technique, mais également physique. Les déplacements sont en effet courts et explosifs, et les échanges peuvent être longs. Adapté à tous, il convient très bien aux jeunes, et aussi bien aux hommes qu'aux femmes.

N'hésitez pas à rejoindre nos rangs ou à venir nous supporter et découvrir ainsi cette discipline encore peu connue du grand public !

[www.futnet.ch](http://www.futnet.ch)  
facebook : FNT St-Maurice

## PAROISSE PROTESTANTE DES 2 RIVES

### Des rencontres pour tous

La Paroisse ouvre ses portes pour des rencontres conviviales avec des personnes seules, isolées, sans distinction de confession, de nationalité, et d'âge, afin de créer et renforcer les liens avec les habitants de la commune de Saint-Maurice.

#### Repas communautaires

Les mercredi à 12h, accueil dès 11h 45 au Centre paroissial, au Chemin de la Tuilerie 3 à Saint-Maurice, **les 17 janvier, 14 février et 28 mars 2018.**

Ouvert à tous

Prix : Adultes CHF 8.- minimum, enfants jusqu'à 12 ans CHF 4.- minimum.

Inscriptions jusqu'au mardi précédant le jour du repas à 16h. au 024 485 36 30 ou au 079 541 21 39.

L'équipe d'organisation se réjouit de vous accueillir.



#### Après-midis récréatifs

Une fois par mois, un après-midi avec jeux, bricolages et diverses activités, suivi d'un goûter. Se donner du temps pour jouer et goûter la joie de se rencontrer.

Les mercredis 31 janvier, 28 février et 28 mars 2018, de 14h à 16h30.

Au Centre paroissial, Chemin de la Tuilerie 3 à Saint-Maurice, 3ème étage.



## « LA PATINOIRE »

# Une patinoire artificielle sur la Place Saint-Maurice du Val-de-Marne

Tiffany Müller – **Nouveauté à l'agenda de cet hiver, la Place Saint-Maurice du Val-de-Marne accueillera une patinoire synthétique en plein air du 2 décembre 2017 au 7 janvier 2018. D'une superficie 96m<sup>2</sup>, elle permettra à l'Office du Tourisme de proposer une palette d'activités pour petits et grands. Saint-Maurice, tu glisses ?**

Cette patinoire, installée par Saint-Maurice Tourisme avec le soutien de la Noble Bourgeoisie et de la Société de Développement de Saint-Maurice permettra aux petits et grands de se retrouver autour d'activités hivernales au cœur de la cité. La pratique du patinage libre, du hockey-sur-glace, et d'un sport moins connu, mais non moins ludique, l'Eisstock (photo ci-contre) seront ainsi offertes aux agaunois et aux hôtes de passage durant cinq semaines.

## Informations pratiques

Entre 14h et 18h, les mercredis, samedis et dimanches, ainsi que tous les jours aux mêmes heures durant les vacances scolaires, un petit chalet en bois installé aux abords de la patinoire offrira aux usagers la possibilité de louer des patins et de se désaltérer. La patinoire reste évidemment en libre accès en dehors de ces horaires et convient à l'usage de patins à glace traditionnels.

## Les animations

Chaque semaine, l'Office du Tourisme proposera une animation différente pour petits et grands.

Le mercredi 13 décembre dès 13h30 une initiation au hockey pour les jeunes sera donnée par des encadrants junior du Monthey-Chablais Hockey Club.

Le samedi 16 décembre, Dj Franky mettra le feu à la patinoire le temps d'une Disco Glace de 18h à 22h.

Un tournoi d'Eisstock, sport mélangeant pétanque et curling, sera mis sur pied le mercredi 20 décembre dès 18h.

Le vendredi 5 janvier, la soirée sera réservée aux commissions du Conseil général afin de tester ce sport d'un nouveau genre avant de parager un repas.

Pour clôturer ces cinq semaines de patinage à Saint-Maurice, une soirée « Rolling Back the Twenties » sera organisée le samedi 6 janvier. Projections vidéo en noir et blanc, musique à la Frank Sinatra et vin chaud pour une soirée magique comme au début du siècle dernier !



## PROGRAMME

### Samedi 2 décembre : Marché de Noël

Chalet de location de patins ouvert de 10h à 17h



### Mercredi 13 décembre : Initiation au hockey

de 13h30 à 16h30, pour enfants et adolescents, encadrés par le Monthey Hockey Club et des jeunes joueurs agaunois.

Prendre une paire de gants et un casque de ski ou de vélo.

### Samedi 16 décembre : Disco-Glace

Animation musicale par Dj Franky de 18h à 22h

### Mercredi 20 décembre : Tournoi d'Eisstock

Dès 18h : Tournoi d'Eisstock par équipe de deux  
Inscriptions à l'OT : 024 485 40 40 - info@saint-maurice.ch

### Mardi 26 décembre : Soirée réservée à la Noble Bourgeoisie de Saint-Maurice

Dès 18h : Tournoi d'Eisstock par équipe de deux  
Inscriptions à l'OT : 024 485 40 40 - info@saint-maurice.ch

### Vendredi 5 janvier : Soirée réservée au Conseil général

### Samedi 6 janvier, soirée de clôture : « Rolling Back the Twenties » - Projections vidéo et musique

En dehors de ces activités la patinoire est en libre accès pour tous. Animations gratuites - Location de patins : CHF 5.- la paire

[www.lapatinoire.info](http://www.lapatinoire.info)

## AGAUNE OPÉRA VOUS INVITE À PASSER VOS FÊTES EN ENFER !

# « Orphée aux Enfers » de Jacques Offenbach

André Vernay – Ce spectacle est produit par Agaune opéra, une association agaunoise qui a pour but la promotion, auprès des chorales de Saint-Maurice et de la région, d'un répertoire apparenté (opéra, opérette ou comédie musicale).

Joué les 27, 28 et 30 décembre à 20h00 au Théâtre du Martolet à Saint-Maurice, ce célèbre opéra vous permettra également, le 31 décembre dès 21h00, d'égrèner les douze coups de minuit en compagnie des artistes, en appréciant une coupe de champagne ou autres boissons et de délicieux feuilletés.

### Le spectacle

Orphée aux Enfers est un opéra bouffe, une féerie à grand spectacle, brillante et pétillante.

Parodiant les anciennes versions lyriques du mythe d'Orphée, Offenbach se moque de l'hypocrisie et de la recherche du plaisir à tout prix de son époque avec une impertinence et une causticité, qui choquent profondément, en son temps, une partie du public, bourgeois et populaire.

C'est une folie que cette histoire de couples en crise, d'Olympe en révolte, d'Enfers orgiaques où chacun ne pense qu'à son propre plaisir et où tous ne rêvent que de fêtes, de séduction, d'amour et de s'en donner à cœur joie.

Jacques Offenbach réussit le mariage parfait du théâtre et de la musique, du sérieux et de la trivialité. Tout brille dans cette opérette ou tout est prétexte à chanson grâce à la verve satirique de son livret et à la qualité de sa partition musicale proprement jubilatoire.

Qui ne connaît pas le fameux galop d'Orphée aux Enfers qui deviendra la carte de visite du Moulin Rouge : le turbulent et frétilant French cancan !



**AGAUNE OPÉRA**

## INFORMATIONS

**Représentations**  
 Mercredi 27 décembre à 20h  
 Jeudi 28 décembre à 20h  
 Samedi 30 décembre à 20h  
 Dimanche 31 décembre à 21h

**Prix des places**  
 Premières : CHF 70.-  
 Secondes : CHF 60.-  
 Troisièmes : CHF 50.-  
 Majoration de CHF 20.- pour la soirée du 31 décembre

**Réservations**  
 Saint-Maurice Tourisme  
 024 485 40 40  
 ou  
[www.orpheopera.com](http://www.orpheopera.com)

**Théâtre du Martolet  
 St-Maurice  
 27-28-30-31 décembre 2017**

DIRECTION SEBASTIEN BAGNOUD / MISE EN SCÈNE VÉRONIQUE CHEVILLARD ET FLORIAN SCHÖCKER / ORCHESTRE SEDUNUM STRING ORCHESTRA / AVEC LAURE BARBAS, GILLES BERRIER, RICHARD HELM, MICHEL MULLHAUSER, PHILIPPE JACQUARD, VÉRONIQUE CHEVILLARD, REBECCA AGATHA CALOTA, SARA SARTORETTI, NAOMI BOHN YAMAGUCHI, MURIELLE SCHORINO ET PRÈS DE 80 ARTISTES SUR SCÈNE.

infos et réservation :  
[WWW.ORPHEOPERA.COM](http://WWW.ORPHEOPERA.COM)  
 ou 024 485 40 40 St-Maurice tourisme




















## EN BREF

### OUVERTURE PROLONGÉE DES MAGASINS LE 23 DÉCEMBRE

Le Conseil municipal a autorisé l'ouverture prolongée des magasins jusqu'à 21h00 le samedi 23 décembre.

Les commerces suivants ont annoncé qu'ils resteraient ouverts à cette occasion :

- Coop
- Boulangerie Michellod
- Droguerie Mottet
- Epicerie d'Agaune
- Fleur d'Argile
- Graine de Lutin
- Le Point Virgule
- Magasins du Monde

## JUBILAIRES

## Sept nonagénaires fêtés durant ce deuxième semestre

## 90 ans et beaucoup de rêves réalisés !



La poignée de main est ferme, le sourire communicatif et accueillant; on sent immédiatement

à qui on a affaire: **Simone Métrailer-Grosset**, un petit bout de femme d'à peine 1,60 m, à la personnalité bien affirmée, courageuse, qui n'a pas la langue dans sa poche, mais humble et qui ne veut « surtout pas déranger », comme elle le dit souvent. D'ailleurs, il aura fallu la force de persuasion du Président de Saint-Maurice, venu lui rendre visite, pour qu'elle accepte de « passer dans le journal ».

Originaire de Salins, un père maçon et paysan de montagne, une mère au foyer. Une enfance heureuse mais marquée par la vie dure de l'époque. « Partir à 5h du matin, à pied, pour aller travailler dans les vignes de l'autre côté de la vallée, c'était très pénible. J'avais à peine 15 ans. » Mais tout de suite elle précise : « C'était dur pour tout le monde à l'époque. » Avec son mari Célestin (décédé en 1998), électricien et Garde de Fortifications, elle aura deux filles, dont elle est très fière : l'une ancienne conseillère communale de Salins et l'autre ancienne déléguée de la Croix-Rouge en Afrique.

Ouverte sur le monde, curieuse, accueillante (amis, famille et voisins sont souvent là), elle dévore les récits des explorateurs des Pôles, d'Ella Maillart en Asie, etc. Bien que son cœur fatigué l'oblige à souvent se reposer, elle s'occupe toute seule de sa maison et

du petit jardin potager. Du pep et de l'énergie, elle n'en manque pas... Rendez-vous est pris pour son 100e anniversaire !

*Bio express :*

1927 : Naissance le 25 juillet, dans une famille de 5 enfants. « Nous vivions avec pas grand-chose, mais nous n'avons manqué de rien et on était heureux. »

1957 : Emménagement dans leur nouvelle maison à Saint-Maurice : « Un des plus beaux jours de ma vie. »

1974 : Se plonge dans la lecture de « L'archipel du Goulag » de Soljenitsyne, prix Nobel de littérature. « Faire le ménage passe en 2e ! » dit-elle.

1970 - 1980 : Voyages : Groenland, Sri Lanka, Laponie, New York. Elle marche sur la Grande Muraille de Chine, visite Hong Kong et les Philippines.

Été 2017 : Fête ses 90 ans dans son chalet à Planchouet, construit en 2004 sur un terrain d'alpage hérité de ses parents, entourée de ses enfants, petits- et arrière-petits-enfants.

### La route peut sembler courte qui mène des Mayens de Nax à Saint-Maurice.

Le chemin qu'a suivi **Gérard Panchar**d pour relier ces deux points n'est de



loin pas celui que le géomètre décrierait comme le plus court: la ligne droite. Cet ingénieur a en effet

choisi de passer, pour relier ces deux lieux par Zurich, le Maroc, la Dixence, la Guinée, Lausanne, et... Monthey.

habitait Bramois, c'est bien « dans la plaine » qu'il a grandi, troisième enfant d'une fratrie de quatre, sous la férule de son régent de père. Après le collège, l'Ecole Polytechnique Fédérale (de Zurich, la seule, en ces temps) l'appelle, pour une formation en génie civil, et le fait ingénieur.

Voyant, à son habitude, les choses en grand, c'est à la construction de barages qu'il s'attaque en premier: au Maroc tout d'abord, puis à la Grande-Dixence!

La secrétaire qui s'occupe de sa fiche de paie s'appelle Marie-Thérèse et elle deviendra sa femme,... mais ils ne le savent pas.

L'amour peut des miracles, puisque lui, habitué à porter des lettres d'amour alors que sa famille s'occupait de la poste de Bramois, se mettra au tennis, pour se rapprocher d'une jeune championne valaisanne,... secrétaire au consortium de la Grande Dixence,... Marie-Thérèse.

Après un séjour en Guinée, remplaçant un collègue français qui, tombé amoureux d'une de ses cousines hésitait à la quitter, il revient épouser Marie-Thérèse et achever le barrage.

Après une période lausannoise, où naquirent ses deux fils aînés, il revient en Valais, vers Saint-Maurice, après une pause d'acclimatation à Monthey.

Saint-Maurice, où naquit son troisième fils, est le lieu de ses engagements principaux. Engagement familial, puisque c'est là que grandirent ses fils, engagement religieux, au sein des Equipes Notre-Dame, engagement social avec SOS Futures-mères et engagement politique, puisque d'une élection tout d'abord perdue, il fit une carrière

au service de la population. Les couleurs des maisons de la Grand-Rue lui doivent beaucoup, et il est durant 10 ans membre du Conseil communal. Infatigable, ce perfectionniste met partout la main à la pâte, prêchant par l'exemple. La retraite ne limite en rien son énergie : administrateur, tuteur, grand-père, rien ne l'arrête. Même d'un accident il retire le meilleur, puisque avec la stimulation de son épouse et des soignants, c'est avec des enjambées de plus en plus énergiques qu'il entre dans sa 10ème décennie, prêt à reconquérir son ancien surnom, ... que nous décrirons comme tel, pour ce fan de mots-croisés: « Planche emmanchée » en 11 lettres.

### Paysan et cheminot

**Raymond Barman** est né le 14 mai 1927 à Saint-Maurice. Enfant d'Agnès Jacquemoud et Rémy Barman, tous deux de Vérossaz. C'est dans la deuxième moitié



du XIXème siècle que son arrière grand-père Maurice, de Daviaz, avait acquis à Epinassey une maison qui

servait de séjour pour l'hiver et de lieu pour le commerce du bétail. C'est là que Raymond grandira avec ses deux sœurs Béatrice et Jacqueline et ses deux frères, Bernard et Gilbert. Il entre en 1946 au CFF, comme auxiliaire, participant à l'électrification du Tonkin. En 1950, il est engagé au dépôt de Saint-Maurice, au service de la traction, à l'entretien, en particulier, de deux machines à vapeur qu'il fallait approvisionner en charbon. Le 25 mai 1957, il épouse Liliana Palla-

dini, originaire d'Emilie-Romagne. Ils auront cinq enfants : Maris Stella, Raymond, Maris Stella, Pierre-Ange et Marie-Rita. En 1968, il est élu Conseiller bourgeois et le reste jusqu'en 1976. En 1970, il devient surveillant du dépôt et dirige une petite équipe d'amis : Meinrad Morisod, Jean Mottiez, Urbain Michellod et Jean-Pierre Genet. Une quinzaine de mécaniciens défilent dans la rotonde, à cette époque où les conducteurs de train assuraient aussi l'entretien des locomotives. A partir de 1976, Raymond reprend la ferme de son grand-père et mène de front une vie de paysan et d'employé. En 1990, il prend sa retraite, poursuivant les activités de la ferme jusqu'en 2004, puis continuant à vivre aux Emonets, le lieu de sa vie entière, dans ce que Babar appelait «le ranch des Barman».

### 40 ans à la Grotte aux Fées

Retirée à la Résidence «Jean-Paul» à Riddes depuis 2009, **Thérèse Peney** vit des années paisibles au sein de cet établissement. Riche de qualités humaines, elle partage à 90 ans avec les résidents de cet EMS une bonne humeur communicative et sait se montrer attentive aux autres.

Originaire du hameau de Baar à Basse-Nendaz, Thérèse Délèze est née le 12 mars 1927. Au début des années 1950, elle travaille comme sommelière au Buffet de la Gare à Saint-Maurice. C'est là qu'elle fait la connaissance de son futur époux, Yves. De leur union naquit une fille, Yvette, récemment décédée. Thérèse Peney eut la douleur de perdre son mari en 2003.

De 1955 à 1994, le couple tint la gérance du café-restaurant de la Grotte

aux Fées. Monsieur et Madame Peney surent accueillir avec beaucoup d'attention les innombrables visiteurs du lieu, saint-mauriards et touristes, sans oublier les militaires qui étaient en poste au Fort Cindey.

### Dans la maison reconstruite

**Eugénie Gross**, deuxième des quatre filles de Maurice et Lucie Jordan, agricultrices, est née à Riddes le 20 août 1927. La vie n'est pas facile au sortir de



la guerre, et son souhait de faire une formation de couturière fera place à une série d'emplois, dès

l'âge de 16 ans, dans des cafés et restaurants, d'abord à Genève pendant une année. S'ensuit un retour d'une année pour aider ses parents, puis ce sera Rosinière, Bex, Saint-Maurice, Clarens. C'est à Saint-Maurice que le destin mettra sur sa route Armand Gross, mécanicien, fils d'agriculteur, habitant à quelques dizaines de mètres de son lieu de travail.

Après leur mariage en 1951, le métier d'Armand les mena à Lausanne et Evionnaz. Depuis 1953 ils ne quittèrent plus Saint-Maurice, où Armand entama une carrière auprès des Gardes-Fortifications.

Ils eurent la douleur de perdre leur premier enfant en 1952. Mais quelques années plus tard, 3 enfants vinrent agrandir la famille. Après 65 ans de mariage, Eugénie a vu partir son cher époux. Elle vit seule dans la maison que le couple a fait construire en 1983, suite à l'expropriation de la maison familiale pour la

construction de l'autoroute, entourée de quelques enfants et petits-enfants dévoués.

### Dévouement et gentillesse

**Germaine Coutaz**, voit le jour le 30 mai 1927 à Choëx. En 1949, Germaine épouse André. Le couple s'établit à



Saint-Maurice, lieu où André exerce son activité professionnelle au sein de la Cp GF 10. De cette

union naissent 5 enfants, 4 garçons et 1 fille. En 1981, Germaine a eu la douleur de perdre subitement son époux. Malgré la souffrance de la solitude, elle a merveilleusement organisé son quotidien en s'engageant auprès de diverses sociétés, notamment le Chœur-Mixte, où son entrain, sa gentillesse et son dévouement font écho. Elle a ainsi pu profiter de la vie en pratiquant divers sports, en assistant à des concerts, opéras, pièces de théâtre et en voyageant avec ses amies. Germaine a donné sans compter. De sa passion pour la couture sont nées de formidables amitiés et relations avec les Saint-Mauriards. De nature pressée et vive, mais ô combien attachante pour ses amies et ses proches, Germaine profite aujourd'hui, à son rythme, des petits plaisirs de la vie. Elle jouit encore d'une bonne santé qui lui permet d'être autonome chez elle, toute à la joie de ses enfants, de ses petits-enfants et de ses arrière-petits-enfants.

### Une philosophie épicurienne

**Duilio Locciola** a 90 ans ! Une belle vie ! Un long parcours qui, aujourd'hui, semble relever de la fiction !

Duilio est né le 8 août 1927 dans un village des Apennins toscans à l'époque du régime fasciste de Mussolini et à une

période où la misère était encore grande et sévissait la faim. Membre d'une fratrie de dix enfants, il émigre avec son père en France à 10 ans pour subvenir aux besoins de la famille restée en Italie. C'est à l'âge de 18 ans qu'il arrive en Suisse (1955, année de l'institution de l'AVS, coïncidence de bonne augure !). Duilio trouve du travail à Fully comme ouvrier agricole dans la plaine du Rhône. Dès ce moment, il appréciera l'abricot, le bon vin et la raclette ! Il y fait alors la connaissance de son épouse. De leur union naît un fils qui, à son tour, lui donnera trois petits-enfants, rayons de soleil qui illuminent sa vieillesse. Au cours de ces années fulliéraines, il noue quelques amitiés et s'imprègne du légendaire esprit valaisan.

La famille Locciola déménage à Saint-Maurice en 1964. Duilio est engagé à la Coop comme chauffeur livreur et conduit un magnifique camion Man tout neuf !

Plus tard il change d'employeur pour rejoindre la Ciba à l'ombre de grandes cheminées. En 1993 sonnera l'heure d'une retraite bien méritée.

Mais sa véritable passion, c'est la terre et la vie au grand air. Depuis toujours, et aujourd'hui encore, il cultive son jardin (qui n'est pas secret) avec amour et entrain, il fait pousser la tomate, l'aubergine et plein de légumes savoureux.

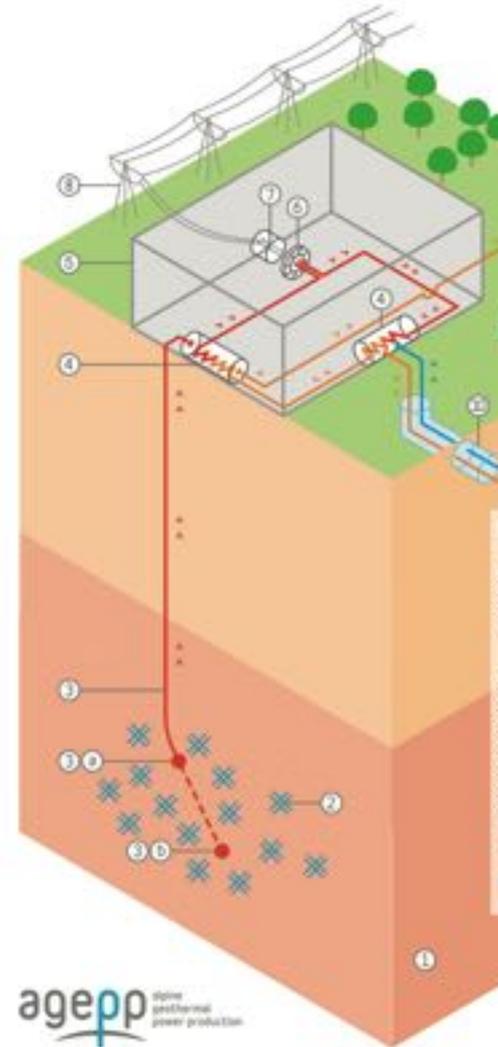
Duilio est un précurseur de la culture écologique et a aboli bien avant l'heure le désormais célèbre et nocif glyphosate.

Enfin - et c'est peut-être le secret de sa longévité - Duilio parcourt la vie avec une philosophie toute épicurienne. Il goûte chaque instant et ne craint pas la mort qui, pour lui, est un faux problème !

Ad multos annos, Duilio !

## UN PROJET NOVATEUR

La Commune de Saint-Maurice a décidé de participer au projet AGEPP en prenant une petite part du capital-actions de la société constituée pour réaliser et exploiter le forage.



# AGEPP : un projet de géothermie hydrothermale unique en Suisse

## Bref rappel du projet

Les études de faisabilité réalisées, le financement bouclé et la société AGEPP SA créée, le projet de géothermie hydrothermale à Lavey-les-Bains (VD) se concrétise. La prochaine étape consiste à obtenir l'autorisation d'exploration et d'exploitation du canton de Vaud afin de pouvoir commencer le forage.



Ce projet vise à réaliser un «singlet» (un seul forage de production avec évacuation de l'eau dans le réseau hydrographique de surface) jusqu'à 3'000 m de profondeur dans une des zones les mieux connues en Suisse du point de vue du potentiel géothermique. D'ailleurs, cette ressource géothermique est déjà exploitée aux Bains de Lavey depuis des décennies par un réseau de puits existants.

Dans le cadre du projet d'AGEPP SA, l'exploitation par pompage de l'eau géothermale, présente dans la roche déjà naturellement fissurée et à perméabilité élevée, permettra de produire de l'électricité en continu pour environ 900 ménages ainsi que d'alimenter en énergie thermique et en eau géothermale les Bains de Lavey.

Novateur et unique en Suisse par son objectif de production d'électricité depuis un réservoir hydrothermal, ce projet de géothermie s'insère parfaitement dans la Stratégie Energétique 2050 de la Confédération. Pour rappel, celle-ci a été plébiscitée en votation par le peuple suisse (58,2% des voix), et notamment par les Vaudois (73,5% des voix) et les Valaisans (63,4% des voix), le 21 mai dernier.

Ce projet bénéficie d'un actionnariat privé/public qui inclut plusieurs sociétés romandes actives dans le développement des énergies renouvelables: SI-REN SA, Holdigaz SA, EOS Holding SA, Romande Energie Holding SA, CESLA SA, ainsi que les Communes de Lavey-Morcles (VD) et de Saint-Maurice (VS). S'y ajoute le soutien financier de la Confédération (OFEN) et du canton du Vaud.

La mise à l'enquête publique est prévue début 2018, le forage en 2019, pour une mise en service qui devrait démarrer en 2020.

## La géothermie à Lavey-les-Bains soutenue par la Confédération

Suite à la conférence de presse du 19 juin dernier à Lavey-les-Bains et consécutivement aux échanges avec la Confédération, cette dernière a confirmé son soutien au projet de géothermie AGEPP (Alpine Geothermal Power Production) et décidé de lui octroyer une subvention de 7,85 millions de francs.

Ce projet qui vise à exploiter et mettre en valeur l'énergie renouvelable fournie par la géothermie à Lavey est innovant et unique en Suisse. Il s'inscrit logiquement dans la politique de promotion des énergies renouvelables de la Stratégie énergétique 2050 fédérale.

Le dossier du projet est actuellement en cours d'étude par le canton de Vaud, pour consultation préalable par les services compétents. Lors de la mise à l'enquête publique, attendue au printemps 2018, une séance d'information destinée à la population sera organisée avec les responsables du projet.



## ENVIRONNEMENT

# Nouveau règlement sur l'élimination des déchets

Sylvia Cabezas – La loi fédérale datant de 1996 impose d'appliquer le principe du pollueur-payeur dans le but d'atteindre un taux de recyclage de 60% en 2020, car les Suisses sont les plus gros producteurs de déchets d'Europe.

### Qu'est-ce qui change ?

Un sac blanc et rouge remplacera le sac noir actuel.

A partir du 1er janvier 2018, des sacs blancs arborant le slogan « Trier ? C'est pas sorcier » seront vendus dans les magasins. Il s'agira du sac taxé réservé au Valais romand. A partir de cette date, seul ce sac sera autorisé à être jeté dans les conteneurs destinés aux ordures ménagères. Si une période de transition sera bien entendu nécessaire, des contrôles seront rapidement mis en place et les resquilleurs amendés.

### Comment ça fonctionne ?

Un financement sur 3 piliers

Le coût des déchets doit être couvert, au niveau communal, par trois piliers :

- la taxe au sac, qui participe au financement de la collecte et de l'élimination des ordures ménagères incinérables ;
- la taxe de base qui finance les frais d'infrastructures (Ecopoints, déchetterie, etc.) ;
- et l'impôt en lien avec le traitement des déchets de voirie.

### Combien ça coûte ?

En application du principe du pollueur-payeur, nous avons l'obligation d'avoir une taxe de base finançant les infrastructures ainsi qu'une taxe variable en fonction de la quantité de déchet déposé par l'utilisateur. Dans le Valais romand, la taxe variable sera basée sur le sac taxé et chaque sac de 35 litres coûtera CHF 1,90.

Le prix des autres sacs sera de :

- CHF 0,95 – le modèle 17L
- CHF 1,90 – le modèle 35L
- CHF 3,40 – le modèle 60L
- CHF 6,20 – le modèle 110L

A noter qu'à chaque fois que vous achetez un sac dans n'importe quel magasin du Valais romand, près de 80% de son prix est reversé à votre commune, le solde finançant sa fabrication et sa distribution. Le versement est basé sur les tonnages acheminés par votre commune dans l'usine d'incinération.

### Mesures d'accompagnement

La Municipalité de Saint-Maurice a décidé d'accompagner les familles avec enfants en bas âge (moins de 3 ans) ainsi que les personnes souffrant d'incontinence et habitant dans leur propre domicile (sur présentation d'un certificat médical). Ces personnes bénéficieront d'une diminution sur leur facture annuelle correspondant au prix d'achat d'un sac de 35L par semaine.

### Pourquoi trier ?

Pour le bien de notre environnement et des générations futures, le tri permet de recycler les matières valorisables et d'incinérer uniquement les déchets non-valorisables.

Dans ce but, la Municipalité a décidé de tester, à grande échelle, le système GastroVert Private qui permet aux utilisateurs de valoriser leurs restes alimentaires par la création d'un compost de



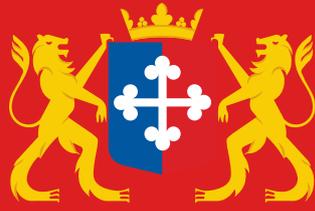
qualité ainsi que la valorisation des biogaz contenus dans ce type de déchets.

### Changements attendus

Via l'introduction du nouveau règlement sur l'élimination des déchets, des changements d'habitudes sont attendus et notamment :

- Le tri de déchets ainsi que le recyclage des déchets valorisables permettront aux utilisateurs de limiter leur quantité de sac taxé ainsi que la quantité de déchets incinérés.
- Les points de vente ont l'obligation légale de reprendre gratuitement, même sans achat, les appareils de la sorte qu'ils proposent dans leur assortiment (OREA).
- Afin d'éviter des abus et d'harmoniser les pratiques, il faut préciser que tout déchet non valorisable qui entre dans un sac de 110L n'est pas considéré comme un déchet encombrant et ce déchet doit être déposé dans un sac taxé. Seuls les déchets encombrants peuvent être acheminés en déchetterie et seuls les déchets valorisables peuvent être déposés dans les Ecopoints ou acheminés en déchetterie.

Un flyer détaillant les futures pratiques à adopter est en cours de réalisation et il sera distribué en tout ménage avant la fin de l'année.



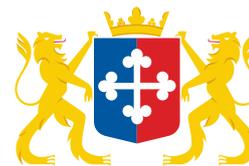
NOBLE BOURGEOISIE  
DE SAINT-MAURICE  
*Acteur économique et social  
de la région*

# La Bourgeoisie, au service de tous les Aagaunois !



# LA CARRIÈRE

## QUELQUES EXPLICATIONS



NOBLE BOURGEOISIE  
DE SAINT-MAURICE

*Acteur économique et social  
de la région*

Au printemps dernier, le changement d'exploitant de la carrière des Râpes, propriété de la Bourgeoisie, ne s'est pas fait sans bruit. Les débats ont été nourris et les opposants ont émis de nombreux doutes quant au bien-fondé de cette décision. La Noble Bourgeoisie de St-Maurice tient à rappeler qu'elle agit toujours dans l'intérêt de tous les Agaunois et en profite pour répondre aux interrogations.



### DEUX ANS DE RÉFLEXION

Un bref rappel s'impose. La carrière, avant de passer entre les mains d'Implenia Suisse SA, était exploitée depuis quinze ans par l'entreprise CDR Rithner SA, suppléant à l'usine SCPS. La carrière des Râpes étant une source de revenus importante pour la Communauté bourgeoisiale, une réflexion a été menée durant deux ans pour trouver une société pouvant assumer cette exploitation tout en garantissant sa pérennité.

### DES CRITÈRES TRÈS STRICTS

La ligne suivie par le Conseil a été très claire et répondait à des critères stricts : rechercher un partenaire fiable sur le long terme, proposer une décharge de type A (zéro pollution), ne pas dépendre d'un seul

client, minimiser les nuisances, et enfin garantir un retour à la nature en cas de fin de l'exploitation. Ce n'est qu'après être certain que ces conditions étaient remplies que le Conseil s'est tourné vers la société Implenia Suisse SA, qui s'est installée en mai dernier. Une entreprise qui, faut-il le rappeler, est le leader des services de construction en Suisse. Dans la région, elle a entre autres réalisé le tunnel CFF de Saint-Maurice et le pont sur le Rhône à Bex. Elle emploie 350 collaborateurs en Valais.

### DÉCISION DÉMOCRATIQUE

Point non négligeable, la décision a été prise démocratiquement par l'assemblée primaire bourgeoisiale, car une telle décision ne saurait se prendre sans l'accord

## Qui sont les plus concernés par les nuisances ?

Philippe Monnay, agriculteur, avec qui le Conseil a mis en place une voie de discussion et de collaboration avec Implenia. L'exploitation sera faite en coopération avec le calendrier de l'agriculteur et les minages seront effectués par temps humide, ce qui réduit considérablement les poussières.

Le Hameau des Cases a reçu une information plus détaillée sur la façon de procéder et les risques éventuels sur d'éventuelles fissures de leur maison. L'entreprise Implenia est pleinement responsable en cas de dégâts. Le Conseil a rencontré, avec la direction d'Implenia, à fin septembre, les habitants des Cases. Un représentant du hameau a été nommé pour faciliter les contacts.

# 50'000 FRANCS PAR ANNÉE DE CADEAU

des Bourgeois. La Bourgeoisie de Mex, propriétaire d'une partie de la parcelle, a accepté ce changement à l'unanimité, et la Bourgeoisie de St-Maurice par 59 voix contre 41, les réponses du Conseil ayant convaincu la majorité des Bourgeois présents.

## DES NUISANCES ACCEPTABLES

De nombreux doutes ont été émis concernant les nuisances, se fondant sur les craintes du passé, lorsque l'usine de ciment et sa carrière réalisaient plus de 200 minages par an. Nous en sommes aujourd'hui très loin. Le nouvel exploitant prévoit de réaliser six à huit minages par année, contre un à deux aujourd'hui. Les principaux concernés ont d'ailleurs été informés (lire l'encadré).

Le Conseil bourgeoisial ne le nie pas, l'exploitation va être plus intensive qu'aujourd'hui et le trafic de camions entre l'autoroute et la carrière va augmenter. Fort heureusement, l'exploitation est accessible sans traverser des zones habitées. Enfin, le prix payé, dont on espère toujours obtenir le mieux, est en adéquation avec l'analyse du marché et les conditions fixées par le Conseil. C'est une offre sans risque pour l'exploitation et la commercialisation des matériaux. Toute comparaison faite avec des carrières et décharges traitant d'autres types de matériaux n'est pas pertinente.

Ces 5 dernières années, le Conseil a accordé des dons pour les sociétés locales pour un montant de plus de 50'000.- par année. Les bénéficiaires sont nombreux:

**Abbaye de St-Maurice**  
**Festivités du 1500<sup>e</sup> de l'Abbaye**  
**Agaune aide**  
**Agaune Scrabble**  
**Chemins bibliques**  
**Association des personnes handicapées**  
**Avivo**  
**Badminton club**  
**BBC Agaune**  
**Carnaval agaunois**  
**Chœur mixte**  
**Spiderman**  
**Concert de la Passion**  
**Ensemble vocal de St-Maurice**  
**Fondation du Château de St-Maurice**  
**Foyer franciscain**  
**Fraternités des aînés**  
**la Fontanelle**  
**l'Agaunoise**  
**Léodance**  
**les Tréteaux du parvis**  
**Littéra Découverte**  
**la Maison des jeunes**  
**le Marché monastique**  
**le Noël des aînés**  
**l'Opéra du Rhône**  
**Lumina**  
**Passeport vacances**  
**Patinoire**  
**la Société de développement**  
**la Syrah au fil du Rhône**  
**Terre des hommes**  
**le Tour de Romandie**  
**le Défi du jubilé**  
**FC St-Maurice**  
**Winter Pop'n'Rock**



NOBLE BOURGEOISIE  
DE SAINT-MAURICE  
*Acteur économique et social  
de la région*



# IMPLIQUÉE DANS DE MULTIPLES DOMAINES

Ces 5 dernières années, la Bourgeoisie a dépensé pour son ménage courant, en moyenne annuelle, Fr. 1'210'000.- dans l'économie locale. A cela s'ajoutent les investissements, qui s'élèvent en moyenne à Fr. 770'000.- annuels. L'essentiel des dépenses bourgeoises profite à l'économie locale et, dans une moindre mesure, à l'économie régionale (rayon de 30 km). La Bourgeoisie gère par ailleurs une quantité de domaines dans l'intérêt des Agaunois :

## 1. LES BOIS DE LA BOURGEOISIE VOUS PROTÈGENT

La Bourgeoisie possède 550 hectares de forêt, principalement sise sur les communes de St-Maurice et Evionnaz. L'entretien de ces surfaces boisées, dont 440 hectares de forêts protectrices, est confié à l'équipe du Triage forestier de la Cime de l'Est. Ces activités forestières sont peu rentables aujourd'hui, mais bénéfiques à la population.

Annuellement, elle offre quelques stères de bois aux capucins et organise la traditionnelle vente de sapins locaux à des tarifs défiant toute concurrence. La centrale de chauffe Calorabois est alimentée par le bois des forêts bourgeoises.

## 2. ELLE CONTRIBUE À ENTREtenir LES ALPAGES

La Bourgeoisie est propriétaire d'un alpage exploité à Vérossaz et copropriétaire de ceux de Salanfe et Susanfe, via le Conseil mixte. Des travaux d'entretien de conduites d'eau à Salanfe ont été effectués. A Saufla, un bûcher a été construit et quelques améliorations ont été faites pour le chauffage de la cabane du berger. Chaque année, les locaux, installations et chemins sont entretenus et quelques gros travaux sont projetés.

## 3. ELLE DYNAMISE LE BOIS-NOIR

La Bourgeoisie est propriétaire et assume l'entretien du camping et du couvert. Le Parcours Vita et les Parcours mesurés sont entretenus avec l'apport financier de la Bourgeoisie, pour le plaisir des promeneurs et des sportifs.

## 4. ELLE RÉNOVE LES CHALETS ET CABANES

Les chalets d'alpage, cabanes de montagne et écuries sont au nombre de onze. Dans la région du Jorat, ces quatre dernières années, deux cabanes ont été rénovées pour le plaisir des promeneurs. L'aménagement a été changé et amélioré, en collaboration avec les locataires. A la Giète aux Bourgeois à Vérossaz, ceux-ci sont au nombre de trois, dont une écurie d'alpage qui nécessiterait quelques gros travaux. A St-Maurice, deux pâturages boisés avec leur mare accueillent la case des Crêtes et la grange-écurie récemment rénovée de la Lyardère.

## Qu'est-ce qu'un Bourgeois ? Qui est Bourgeois ?

*Pour avoir le droit de voter et d'élire le Conseil, il faut être originaire de St-Maurice et y habiter. Chaque habitant peut devenir Bourgeois à certaines conditions. Il y a actuellement 403 Bourgeois avec droit de vote à St-Maurice.*

[www.bourgeoisie-st-maurice.ch](http://www.bourgeoisie-st-maurice.ch)

## JUMELAGE AVEC SAINT-MAURICE VAL-DE-MARNE

# Retour sur les échanges été-hiver

Evelyne Saillen

### Echange d'hiver du samedi 4 février au vendredi 17 février

Ski, Musée Chaplin, Aquaparc et traditionnelle boum de clôture ont rythmé le séjour de nos jeunes Saint-Mauriciens dans les familles Agaunoises.

### Echange d'été du 24 juin au 7 juillet

Séjour à Banyuls-sur-Mer  
Au programme de la 1ère semaine : activités nautiques et sportives, visites culturelles et de la région.

Durant leur séjour dans les familles, nos jeunes jumelés ont découvert la ville médiévale de Provins, France miniature, le Château ainsi que le zoo de Vincennes...

Un grand merci aux familles d'accueil, aux moniteurs d'été et d'hiver ainsi qu'aux jeunes jumelés pour leur enthousiasme ainsi que pour le bon esprit dont ils ont fait preuve !!



## 60 ANS DE JUMELAGE AVEC SAINT-MAURICE VAL-DE-MARNE

# Une bien belle année vient de se terminer

Evelyne Saillen – Aux traditionnels échanges d’hiver et d’été de nos jeunes jumelés Agaunois et Saint-Mauriciens, se sont succédé, en septembre, les festivités du jubilé.

Les préparatifs de cet anniversaire ont été l’occasion de se replonger dans les archives de ce fringant sexagénaire. En effet, on ne peut que relever la jeunesse d’esprit de notre jumelage. Il a su évoluer au fil des ans sans rien perdre de sa fraîcheur du début. Aux lettres se sont substitués les e-mails, les messages et les WhatsApp.

Notre jumelage a été sans cesse alimenté par les différents échanges qui rythment les saisons d’hiver et d’été pour nos jeunes, et par les rencontres des personnalités politiques qui ont à cœur de le faire perdurer, comme l’a si bien relevé notre président Damien Revaz lors du discours prononcé le 22 septembre dernier :

*«Le 30 mai 1956, en prenant l’heureuse et fructueuse initiative d’écrire au président Hyacinthe Amacker, le maire Marius Théodore pensait-il que 61 ans plus tard, des milliers d’enfants auraient participé, grâce au jumelage, à un échange international permettant aux uns de découvrir les joies du ski et aux autres la capitale française ? Supposait-il que le 22 septembre 2017, quelques représentants de sa commune se retrouveraient à 4h30 le matin sur la Place du Parvis pour assister aux premières loges à la Diane jouée par l’Agaunoise ?*

*Sans doute n’esquissait-il les choses pas exactement ainsi, mais je suis convaincu que si la forme n’est certainement pas celle qui avait été imaginée, la substance correspond au projet né dans la tête de Monsieur le Maire Théodore. Car un ju-*



*melage c'est entre autre cela : une union qui favorise la rencontre, l'échange et l'amitié. Force est donc de dire avec satisfaction que 60 ans plus tard, la semence plantée en 1957 donne encore du fruit. Si nous pouvons encore aujourd'hui dresser ce constat réjouissant c'est que législation après législation, de part et d'autre de la frontière, se sont succédé des hommes et des femmes qui ont donné vie à ce jumelage qui ne s'est ainsi pas limité à une simple déclaration d'intention ou à des rencontres entre élus. Il en a fallu, des engagements concrets, dans des commissions, sur les pistes de ski, sur les plages de Vendée ou d'ailleurs, pour que le jumelage prenne vie et se concrétise dans la vie, et même dans le cœur, de nos concitoyens.»*

Afin de marquer dignement ce 60ème anniversaire, la fête a eu lieu en deux temps et en deux lieux : Notre ville a accueilli une délégation d'une trentaine de personnes les 21, 22 et 23 septembre 2017. Personnalités politiques, administratives, anciens jumelés du Val-de-Marne ont ainsi eu l'occasion de découvrir l'Abbaye et son Trésor, de passer une soirée à Mex après un épique voyage en car, de connaître un réveil matinal au son de la Diane et enfin ils ont assisté avec beaucoup de plaisir à la soirée de gala précédée du renouvellement du serment du jumelage.

Puis le week-end suivant, c'est une belle brochette d'Agaunois qui a fait le voyage retour à Paris. Porteurs de cadeaux singuliers et pour le moins encombrants, notre délégation a été accueillie chaleureusement. Les diverses

visites, cérémonies et rencontres ont été synonymes d'amitié, de convivialité, et d'émotion.

Il est temps maintenant de s'activer à la préparation de la 61ème édition, de peaufiner le programme d'hiver, de

faire des repérages pour le séjour estival, les inscriptions ont déjà été lancées et vu le nombre d'inscrits, il n'y a aucun doute à avoir sur la pérennisation de cette vénérable institution qu'est le jumelage.



## UNE TRADITION SYMPATHIQUE

# Le rassemblement des Saint-Maurice d'Europe

Evelyne Saillen - **Fin 2016, un comité s'est constitué afin d'organiser le programme et les visites de ces voyages proposés aux citoyens Agaunois.**

Présidé par Guy Rappaz et composé de Jean-Daniel Abbet, Robert Clerc, Georges Coutaz, Gaston Richard et Jean-Didier Roch, ce comité d'organisation a à cœur de rechercher les meilleures visites et les meilleurs logements dans la région qui nous accueille durant quelques jours.

La 17ème édition des rencontres des Saint-Maurice a eu lieu début juin 2017 à Saint-Maurice-sur-Fessard, dans le Loiret. Elle a vu une nombreuse délégation de 38 Agaunois faire le déplacement afin de participer à la fête.

Voici quelques images de cette rencontre qui a été agrémentée sur son trajet par une visite du chantier médiéval de Guédelon, par une halte dans la ville de Briare réputée pour son Pont-Canal construit en collaboration avec l'ingénieur de la Tour Eiffel, Gustave Eiffel.

Un tout grand merci au comité pour l'énergie et le dynamisme mis au service de la population et n'oubliez pas de vous inscrire pour le prochain rassemblement qui nous amènera à Saint-Maurice-en-Cotentin du 7 au 11 juin 2018 (voir ci-contre).



# Invitation à Saint-Maurice-en-Cotentin

Evelyne Saillen – **Souhaitez-vous partir à la découverte de la Normandie, de ses paysages, de son terroir, de ses richesses culturelles, le tout en bonne compagnie ?**

La dix-huitième édition de la traditionnelle rencontre des villes et villages répondant au nom de Saint-Maurice se déroulera dans le département de la Manche, à Saint-Maurice-en-Cotentin situé à environ 40 km de Cherbourg. Cette commune compte une population d'environ 300 habitants, les Saint-Mauriciens.

C'est là que se rassembleront les représentant-e-s d'une quinzaine de villes et villages invités, le week-end des 9 et 10 juin 2018. Stands, animations diverses et festives permettront la découverte de la région de Normandie ainsi que la rencontre entre les participant-e-s au Rassemblement des Saint-Maurice. Le déplacement en car de la délégation agaunoise se fera sur **cinq jours, du jeudi 7 juin au lundi 11 juin 2018.**

Les deux premiers jours seront consacrés à la visite de la région, avec une première étape à Rouen, la ville aux cent clochers. Puis notre route nous amènera à Cherbourg, qui sera notre port d'attache. Le samedi et le dimanche seront réservés à la rencontre



à Saint-Maurice-en-Cotentin, et sur le chemin du retour une dernière halte nous fera découvrir une nouvelle région.

Vu le caractère de délégation de notre commune à ce Rassemblement, la Municipalité prend à sa charge une part des frais de transport. Les frais individuels se montent à environ CHF 650.- par personne, soit une partie des repas et les 4 nuitées. Pour des raisons d'organisation, nous devons limiter les

inscriptions à 40 personnes (par ordre d'arrivée).

Le bulletin d'inscription est à retourner à l'Administration communale, Grand-Rue 79, 1890 Saint-Maurice, avant le 20 décembre prochain. Des informations précises concernant le programme seront envoyées ultérieurement aux participants inscrits. Renseignements auprès d'Evelyne Saillen, Conseillère municipale ou auprès de Guy Rappaz, Président du comité d'organisation.

## Bulletin d'inscription

Nom : .....

Prénom(s) : .....

Nombre de personnes : .....

E-mail : .....

Signature : .....

Je souhaite / nous souhaitons participer à la 18ème Rencontre à Saint-Maurice-en-Cotentin du 7 au 11 juin 2018.

**BUDGET 2018**

# Un exercice sans surprise

Damien Revaz – Le 19 décembre prochain, le Conseil général se prononcera notamment sur le budget 2018. Avec des recettes de 23.48 millions et des charges de 24.47 millions, ce budget prévoit un déficit de 990'000 francs qui résulte principalement d'importants amortissements. Du côté des investissements, le Conseil municipal propose un programme de 2.3 millions.

**Un déficit conforme à la planification**

Le déficit prévu au budget 2018 découle bien entendu en grande partie de l'amortissement des parties communales du nouveau CO (participation aux infrastructures sportives et culturelles). Les règles imposées par la législation cantonale impliquent en effet de procéder à des amortissements de 10% sur les investissements réalisés, indépendamment de la durée de vie des installations. Un investissement important comme celui du nouveau CO pèse donc lourdement sur les finances communales.

Il faut toutefois relever que cette situation était connue au moment où le Conseil général avait autorisé cet investissement et que le déficit prévu pour 2018 est même légèrement inférieur à celui qui avait été planifié au moment d'engager cette importante dépense.

**Une marge d'autofinancement en constante discussion**

La marge d'autofinancement (« cash-flow ») s'élève à 1,5 million. En comparaison cantonale, et en proportion des comptes communaux, cette capacité à



Un des barrage du Saint-Barthélemy qui nécessite des travaux d'entretien

investir est un peu faible mais cela s'explique par les services importants que la Commune de Saint-Maurice met à disposition de ses citoyens, services largement supérieurs aux communes valaisannes de même taille. L'offre de notre commune en matière d'infrastructures ou d'activités sportives, culturelles et scolaires pèse forcément sur le compte de fonctionnement.

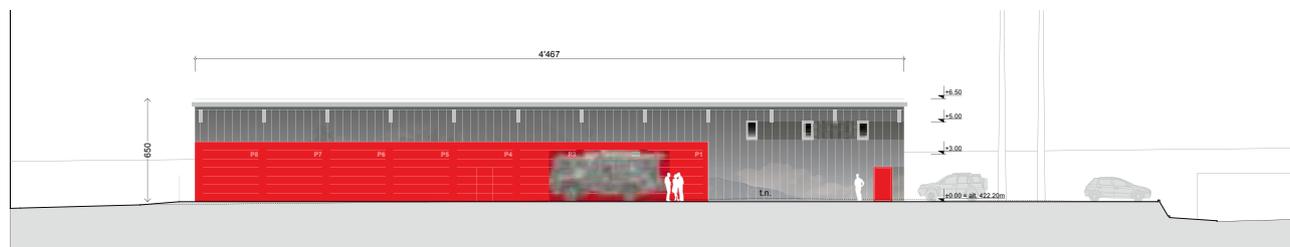
**Des investissements pour nos équipements**

Au chapitre des investissements, les principales dépenses seront consacrées à la nouvelle caserne du service du feu (CHF 780'000.- pour la deuxième étape, dont il faut déduire CHF 470'000.- de participations de tiers), à la poursuite de la rénovation des bâ-

timents scolaires (CHF 300'000.-), à l'acquisition et à la pose des nouveaux horodateurs (CHF 180'000.-) et à l'entretien de notre réseau d'eau potable (CHF 250'000.-).

Une somme importante sera également consacrée aux travaux de sécurisation du torrent du Saint-Barthélemy (CHF 641'000.- dont il faut déduire CHF 549'000.- de participations de tiers). D'importantes laves torrentielles qui se sont répétées depuis 2015 ont en effet endommagé les structures existantes et rappelé le danger qui menace d'importants équipements (autoroute et ligne CFF notamment).

Le Conseil municipal propose finalement de consacrer près de CHF 200'000.- à différentes études pour l'aménagement du territoire et de nos espaces de vie. Une partie importante de cette somme devrait être consacrée à un concours d'architecture pour tout le secteur qui recouvre la Place de la Gare et le site de l'ancien arsenal fédéral. Il s'agit en effet d'une zone de première importance pour le développement de notre ville.



Vue d'une façade du projet de la caserne du SDIS des Fortifications.

# Décisions municipales

Entre le 31 mai et le 15 novembre 2017, le Conseil municipal a siégé à 9 reprises, séances au cours desquelles il a notamment pris les décisions suivantes :

## Personnel communal

Le Conseil municipal félicite M. Aurélien Roulet pour la réussite de son CFC d'employé de commerce et M. Alexandre Baqueiro pour l'obtention de sa maturité professionnelle économique.

M. Julien Mader est engagé en tant qu'apprenti agent d'exploitation, auprès du service des bâtiments, du 10 juillet 2017 au 9 juillet 2020.

Mmes Céline Jacquemoud (70%), Sara Pereira (80%) et Monica Pereira (80%) sont engagées en qualité d'éducatrices ES au sein de la crèche-garderie-UAPE Boule de gomme dès le 1er août 2017.

Mme Anne-Marie Gaudin est engagée au poste de secrétaire du Service officiel de la curatelle au taux de 40% dès le 1er septembre 2017.

## Finances communales

Le Conseil municipal arrête sa proposition de budget 2018 et définit la planification financière 2018-2021.

Le Conseil municipal fixe, pour l'année 2018 :

- l'indexation à 160% et le coefficient à 1,25;
- l'impôt personnel à CHF 24.- ;
- l'impôt sur les chiens à CHF 160.-.

## Services industriels

Le Conseil municipal approuve les tarifs 2018 tels que proposés et dont les prix de l'énergie et du timbre, sans les services systèmes et les taxes fédérales, sont reproduits ci-après :

A. Tarif simple : énergie/timbre : 5.98 et 7.02 ct/kWh ;

B. Tarif double : énergie/timbre HP : 6.06 et 8.19 ct/kWh; énergie/timbre HC : 4.49 et 4.50 ct/kWh ;

C. Tarif puissance : énergie/timbre HP : 6.00 et 7.38 ct/kWh; énergie/timbre HC : 4.55 et 4.09 ct/kWh ;

D. Tarif chantier : énergie/timbre : 20.00 et 10.89 kWh.

Le Conseil municipal adjuge :

- dans le cadre de la réfection des conduites de Planbourron, le mandat d'ingénieur à RWB pour le montant de CHF 21'384.- TTC;

- les travaux de chemisage de ces mêmes conduites à l'entreprise Tuba9 Sàrl, pour le montant de CHF 168'945.20 TTC.

- les travaux de réfection de la voûte du réservoir des Cases à Mega SA, pour le montant de CHF 10'348.60 TTC.

## Environnement

Le Conseil municipal adjuge les travaux de chemisage des canalisations des eaux usées des Marais à KFS Service de Canalisation SA, pour le montant de CHF 151'256.05 TTC et les travaux de génie civil à EGT Construction SA, pour le montant de CHF 22'000.- TTC.

## Régionalisation de l'état-major de conduite

Le Conseil municipal décide de constituer un état-major régional de conduite avec les communes d'Evionnaz, de Collonges, de Doréaz et de Vernayaz et désigne M. Sébastien Barbier en qualité de chef.

## Autorisations d'exploiter

Le Conseil municipal accorde une autorisation d'exploiter :

- à M. Maurice Biondi pour l'enseigne « Mâe Kohng » ;
- à Mme Katia Rizzello pour l'enseigne « Centre espagnol de Saint-Maurice » ;
- suite au déménagement de son point de vente, à M. John Vaudan pour l'enseigne « La Main Gourmande ».

## Autorisations de construire

Le Conseil municipal délivre les autorisations de bâtir suivantes :

- 2 halles industrielles
- 2 villas individuelles
- 19 rénovations ou transformations
- 41 petites constructions diverses
- 7 haies ou clôtures

## Jardins familiaux sur l'A9

Le Conseil municipal :

- adjuge les prélèvements et analyses des résultats au bureau Drosera SA, pour le montant de CHF 11'515.90 HT ;
- valide le nouveau contrat-type et la nou-

velle directives applicables dès le 1er janvier 2018.

## Achat/Vente/Aménagement de diverses parcelles

Le Conseil municipal :

- accepte de louer la parcelle n°2375 à CDR SA pour le dépôt de matériel et une durée de 6 mois renouvelable ;

- valide l'aménagement d'un skatepark sur la parcelle n°321 ;

- d'attribuer le mandat d'étude de marché sommaire en vue de la commercialisation du terrain des Iles à Cecim Sàrl, en partenariat avec la Noble Bourgeoisie, pour le prix de CHF 7'500.- HT ;

- décide d'acquérir la parcelle 2307 sise en zone d'intérêt général dans la perspective de l'agrandissement de l'EMS Saint-Jacques.

## Concept Bois-Noir

Le Conseil municipal adjuge les travaux/commandes suivants (dès CHF 5'000.- TTC) :

- le mandat de réalisation, d'impression et de pose des panneaux didactiques à domstuder, pour le montant de CHF 22'788.- TTC ;

- les travaux de talutage des murs des Crêtes à Raymond Rithner SA, pour le montant de CHF 17'652.05 TTC ;

- le mandat d'ingénieur de la mesure FT8 au bureau Silvaplus Sàrl, pour le montant de CHF 8'491.40 TTC ;

- l'établissement du contenu des panneaux didactiques au groupement Silvaplus Sàrl, BEB SA, Drosera SA et tecnat SA, pour le montant de CHF 44'568.60 TTC ;

- le mandat d'ingénieur pour l'étude d'un passage de la piste de mobilité douce sur le Mauvoisin au bureau GRB SA, pour le montant de CHF 9'180.- TTC.

## Bâtiments de la Tuilerie

Le Conseil municipal adjuge les travaux/commandes suivants (dès CHF 5'000.- TTC) :

- le mandat de changement des volets de la villa de la Tuilerie à la Menuiserie des Marais SA, pour le montant de CHF 76'173.20 ;

- la fourniture et la pose de garde-corps tout verre à GSA constructions métalliques, pour le montant de CHF 10'157.40 TTC ;

## Décisions municipales (suite)

- les travaux de peinture selon la réparation suivante : Balet Sàrl (1er étage et rez-de-chaussée) pour le montant de CHF 20'135.85 TTC et Pascal Magnin (cage d'escaliers, 2ème et 3ème étages) pour le montant de CHF 20'953.45 TTC ;

- les travaux de menuiserie à la Menuiserie des Marais SA, pour le montant de CHF 18'646.30 TTC ;

- les travaux d'électricité à Monnay Electricité SA, pour le montant de CHF 54'098.15 TTC ;

- le revêtement des sols à Bernard Farquet, pour le montant de CHF 32'398.50 TTC ;

- la fourniture et la pose de stores à lamelles verticaux à Bernard Farquet, pour le montant de CHF 5'700.- TTC ;

- les travaux de réfection de l'ascenseur de la villa de la Tuilerie à Otis SA, pour le montant de CHF 11'400.- TTC.

### Routes communales

Le Conseil municipal adjuge les travaux/commandes suivants (dès CHF 5'000.- TTC):

- la réparation des nids de poule du chemin des Iles à EGT Construction SA, pour un montant de CHF 9'948.95 TTC ;

- la réfection de l'enrobé bitumineux du chemin de la Charrière à Echenard SA, pour un montant de CHF 70'465.70 TTC.

De plus, le Conseil municipal adjuge le mandat de salage des routes communales pour l'hiver 2017/2018 à MM. Jacquemoud & Daves.

### Groupe scolaire

Le Conseil municipal adjuge les travaux/commandes suivants (dès CHF 5'000.- TTC):

- la fourniture d'ampoules LED à la société Swiss LED Group Sàrl, pour un montant de CHF 5'140.80 TTC ;

- la fourniture de 28 ordinateurs fixes à DG Solutions Sàrl, pour un montant de CHF 35'758.80 TTC.

### Centre sportif scolaire

Le Conseil municipal adjuge les travaux/commandes suivants (dès CHF 5'000.- TTC):

- l'achat d'une autolaveuse à Wetrok SA, pour un montant de CHF 16'035.49 TTC ;

- le remplacement de la cellule électrolyse du Centre sportif à ProMinent Dosiertechnik AG, pour le montant de CHF 7'041.40 TTC.

### AGEPP SA

Le Conseil municipal décide de participer à la création d'AGEPP SA et de participer à son capital initial à hauteur de CHF 43'400.- en souscrivant 434 actions nominatives de CHF 100.-.

### Droit de cité

En vue de leur naturalisation, le Conseil municipal octroie le droit de cité communal à Mme Sanaa Imam Dekhil ainsi qu'à ses enfants Nadir et Nora, à M. Cyrille Jacquot, à Mme Claire Lasser, à Mme Delphine Lobre, à Mme Moira Miccoli, à M. José Manuel Dias Ribeiro, à M. Jetlir Selmonmusaj, à M. Mergim Selmonmusaj, à Mme Flutura Ahmeti, à M. Valdrin Alaj, à M. Thaarmerkan Aravinthan, à Mme Nergjivane Derguti, à M. Alvaro et Mme Dina Fernandes Gonçalves ainsi qu'à leurs filles Amélie et Laura, à M. Avdi et Mme Ganimet Gjocaj, à Mme Albiona Hoxha, à M. M'Hamdi Hammouda et Mme Esmeralda Neves Tavares, à M. Xhe-mail et Mme Violeta Selmonmusaj.

### Police intercommunale du Salentin

Le Conseil municipal adjuge les travaux/commandes suivants (dès CHF 5'000.- TTC):

- la fourniture et la pose d'une rampe «Roc-Legend Solaris» neuve pour son nouveau véhicule à Missiliez SA, pour un montant de CHF 16'532.60 TTC ;

- l'achat d'une trieuse de pièces et une compresseuse de monnaie et encartoucheuse auprès de SCAN COIN SA, pour le montant de CHF 7'689.60.

### Travaux publics et espaces verts

Le Conseil municipal adjuge les travaux/commandes suivants (dès CHF 5'000.- TTC):

- la taille des érables de l'Avenue d'Agaune à Germa Paysages Sàrl, pour le montant de CHF 5'859.- TTC ;

- l'arrachage de la souche et la plantation d'un nouvel arbre au rond-point des Condémines à Germa Paysages Sàrl, pour le montant de CHF 6'750.- TTC.

### Eclairage public

Le Conseil municipal adjuge à SEIC SA les travaux/commandes suivants (dès CHF 5'000.- TTC) :

- les travaux relatifs à deux candélabres sur la place de parc de la RN9, pour le montant de CHF 13'426.25 HT ;

- les travaux relatifs aux deux mâts aux

abords de la HEP, pour le montant de CHF 11'005.50 HT ;

- les travaux à la rue Fernand Dubois, pour le montant de CHF 4'609.10 HT.

### Manifestations

Le Conseil municipal :

- accepte d'accueillir un regroupement du Rallye du Chablais dans la Grand-Rue l'après-midi du samedi 2 juin 2018 ;

- autorise tous les commerces agaunois, sur annonce, à fermer leur établissement à 21h00 le samedi 23 décembre 2017 en lieu et place de 17h00.

### Torrent du St-Barthélémy

Le Conseil municipal adjuge les travaux/commandes suivants (dès CHF 5'000.- TTC) :

- les travaux d'aménagement du déversoir (génie civil) à Raymond Rithner SA, pour le montant de CHF 46'494.10 TTC ;

- les travaux de génie civil et de serrurerie nécessaires à l'installation d'un pendule à EGT Construction SA, pour le montant de CHF 63'400.- HT ;

- l'installation d'un pendule à Huggenberger AG, pour le montant de CHF 12'640.- HT.

### Divers

Le Conseil municipal :

- nomme Mme Katie Duroux au poste de quartier-maître du SDIS des Fortifications dès le 1er juillet 2017 ;

- adjuge le mandat de réactualisation de la carte de danger de la déchetterie au bureau Tissières SA, pour un montant de CHF 6'805.60 TTC ;

- accepte de reconduire le contrat de collaboration avec la structure touristique de Martigny Région et l'ensemble des communes partenaires pour la période 2017-2021 et de renouveler sa participation de CHF 15'000.-/an ;

- dans le cadre du déplacement du parcours VITA, adjuge les travaux d'aménagement au triage forestier Cime de l'Est pour le montant de CHF 92'880.- TTC et à l'entreprise Pascal Deslarzes SA pour le montant de CHF 20'379.50 TTC ;

- accepte le principe de fermeture définitive de la décharge de Mex et s'engage à remettre le terrain en état ;

- décide d'étendre, dès le lundi 7 octobre 2017, les horaires d'ouverture de la déchetterie «Sous-le-Scex», le samedi après-midi de 14h00 à 16h00.